

Fanirisoa Razanatoivo :

« Les clubs de droits humains dans les collèges formeront les citoyens de demain »

DIS-MOI démarre l'année 2015 avec de nouveaux projets, dont la mise sur pied de clubs des droits humains dans les collèges. La responsable du projet, Fanirisoa Razanatoivo, nous en parle...

Mélanie Valère

■ **Dites-nous tout d'abord pourquoi ces clubs des droits humains?**
Je dois vous avouer que nous avons pris plusieurs mois avant de nous décider à créer des clubs des droits humains. La demande des collèges a augmenté depuis l'an dernier, mais nous n'avons pas voulu commencer ni au deuxième ni au troisième trimestre. Nous avons également établi un projet pilote avec le collège Beckenham à Rose-Hill pendant toute une année, et cela s'est bien passé. Nous en avons profité pour mettre en place des procédures précises et évaluer nos formations et activités que nous voulons offrir aux jeunes.

Par ailleurs, le collège est un lieu d'apprentissage où un jeune en quête de son identité. Il y passe beaucoup de temps, et c'est très important qu'il soit exposé aux valeurs humaines, à l'éducation à la citoyenneté... aux droits humains en général. Mis à part le côté académique, il est essentiel que le jeune soit au courant de ses droits, pour les revendiquer et les promouvoir. Les droits humains font partie du quotidien de chaque individu.

■ **Justement, nos collégiens d'aujourd'hui s'intéressent-ils aux droits humains?**

À mon avis, ils n'y sont pas assez exposés, mais il ne faut pas croire que cela n'intéresse pas les jeunes. Nous recevons de temps en temps des courriers qui nous prouvent le contraire. Ils sont assoiffés de connaissance et ont besoin d'encadrement. Outre le côté académique, théorique, durant ces sessions de formation avec les jeunes nous proposons des activités qui leur permettent à la fois de se détendre et d'apprendre certaines valeurs telles que la solidarité, la tolérance, le respect, entre autres...

■ **Et quels sont les autres objectifs de ce club des droits humains?**

L'objectif à long terme, c'est d'exposer les jeunes à divers sujets locaux, régionaux et internationaux. Cela les aide souvent pour leurs classes de 'General Paper' ou pour leurs rédactions. Nous leur procurons une liste de citations célèbres, par exemple. On leur apprend également les principes fondamentaux d'une réunion, incluant la présentation de soi, la formulation d'un agenda, le rôle d'un Président, d'un secrétaire, d'un rapporteur et enfin l'écriture d'un procès-verbal de réunion, le suivi et son implémentation.

DIS-MOI utilise du matériel pédagogique, tel que le manuel «Mieux comprendre la République» pour que les jeunes comprennent, entre autres, comment fonctionne une République, c'est quoi la politique et le rôle de la police...

Les jeunes utilisent cet apprentissage dans la vie de tous les jours, à la maison

comme au collège, pendant leurs classes de sport, comme pendant les classes de théâtre et de slams. Souvent dans les collèges, cela donne l'opportunité aux élèves de différentes classes de se retrouver pour une mission commune, par exemple, pour participer à une compétition de dessin, organiser un miniconcert à l'école. Les grands et les petits apprennent finalement à travailler en harmonie, dans le respect mutuel de leurs différences, leur sensibilité respective.

■ **Les professeurs sont-ils réceptifs à ce projet?**

Généralement, oui, parce qu'aujourd'hui la majorité des enseignants comprennent l'importance des droits humains. Il est vrai que certains sont un peu réticents lorsque l'on évoque le chapitre des droits de l'enfant. On leur explique alors que, dans le cas des enfants, comme celui des adultes, les droits humains marchent de pair avec les responsabilités. Je peux vous assurer que c'est un principe fondamental que nous mettons en avant dans toutes nos formations. Nous insistons auprès des jeunes que s'ils ont des droits à exercer, ils ont également des responsabilités. Le principe de droit marche de pair avec celui du devoir, pur faire d'eux des citoyens responsables de la république de demain.

■ **Quel est votre rôle plus précisément?**

Je suis responsable des clubs, donc je rencontre les recteurs au tout début de l'aventure. Puis, il revient au professeur en charge du club de prendre le relais. Je suis régulièrement en contact au. Je rencontre de temps en temps les élèves pour des causeries, mais aussi pour leurs activités. Je suis un peu le pont entre DIS-MOI et les jeunes et je communique régulièrement. Je peux vous dire que j'éprouve beaucoup de plaisir à m'atteler à cette tâche. Les jeunes sont l'avenir de demain, c'est une joie de travailler avec eux, même quand cela représente certains défis.

■ **Quelles sont les procédures à suivre pour mettre sur pied un club des droits humains?**

Tout d'abord, pour qu'il puisse y avoir un club, deux principales conditions sont mises en avant : avoir dans ce collège un recteur / une rectrice qui est réceptif (ve) sympathique à la cause des droits humains et un professeur intéressé à encadrer les élèves. Le responsable peut nous contacter au bureau de DIS-MOI sur le 5 440 4501 ou le 466 5673. Nous organisons par la suite une causerie avec les élèves et leur demandons s'ils sont intéressés à se joindre aux clubs. Il est primordial qu'aucun n'élève ne se sente obligé de se joindre au club. Dans un club, il faut au minimum cinq élèves et DIS-MOI offre par la suite le support pédagogique, le toolkit essentiel pour les encadrer dans leurs activités ; nous les aidons à réaliser leurs projets et activités. Ils deviennent ainsi les ambassadeurs des droits humains dans leurs collèges.

Jusqu'à quelle date les responsables des collèges peuvent-ils prendre contact avec votre organisation ?

Pour le moment, nous laissons les enregistrements ouverts, disons jusqu'au milieu du deuxième trimestre. Il est important pour nous de bien gérer tous ces clubs et surtout de faire de sorte que nos activités ne viennent pas perturber le calendrier académique des élèves. C'est pourquoi nous limitons nos activités au troisième trimestre.

■ **Quid de Rodrigues?**

DIS-MOI est présente à Rodrigues à travers un réseau de membres dynamiques et nous lançons également un appel aux collèges de Rodrigues, d'ailleurs, certains d'entre eux ont déjà exprimé leur souhait d'avoir un club des droits humains au sein de leur établissement. Les jeunes rodriguais sont également très intéressés par les droits humains et d'ailleurs ils n'ont pas hésité à se mobiliser pour dénoncer la violence faite aux femmes dans leur île après le meurtre de Marie Anne Lasalette Casimir, 23 ans, le 31 août 2014.



Les jeunes et la République, responsables...

Le votre avenir se prépare aujourd'hui. Les jeunes seront les citoyens de demain. Ils auront alors la charge, la lourde responsabilité de nous bâtir un avenir meilleur, plus équitable, plus juste, plus respectueuse des droits des uns et des autres.

Mais comment préparer des citoyens responsables si on ne leur donne pas les moyens, les outils nécessaires pour bâtir ce Nouveau Monde ? Peut-on concevoir un maçon qui bâtit sa maison sans disposer de sa truelle et de son niveau qui lui permettront d'ériger un mur sans défaut, tout droit et solide ?

De même, comment peut concevoir qu'à 18 ans, l'âge légal de la majorité, du droit de vote en notre République de Maurice, le jeune puisse se réveiller un beau matin, plus responsable et engagé qu'il n'aura été durant son enfance ou son adolescence, aux problématiques qui secouent notre société ? Chez DIS-MOI, nous restons convaincus que le monde demain ne peut se faire sans y inclure la participation, l'engagement des jeunes d'aujourd'hui, l'expression de leurs besoins, de leurs désirs les plus fondamentaux. Il faut donc leur donner / offrir une plateforme utile, nécessaire, un forum où ils pourront exprimer librement et sans contrainte, sans la pression des parents, des proches ou de la société plus soucieux des 4 A+, des lauréats du HSC, que de préparer leurs enfants à une citoyenneté plus solidaire, plus respectueuse des droits des plus faibles (enfants, personnes âgées, personnes handicapées).

Questions : les structures d'apprentissage traditionnel, dites académiques, permettent-ils de former nos aux enfants à une citoyenneté responsable et épanouie en notre beau pays ? Définitivement non !

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DISMOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et / ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.



DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DISMOI, ARCADES RAMDOUR, 289 ROYAL ROAD, ROSE-HILL - TEL : 5 440 45 01 - INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

D'où l'intérêt de notre 'Manuel : Mieux comprendre la République' qui permet aux jeunes, avec ou sans l'aide des moins jeunes, à mieux comprendre la société où ils sont appelés à grandir, à s'épanouir et à y mourir et qui les invitent à suivre une formation plus poussée, engagée.

Sous le chapitre droits et devoirs du citoyen (partie 4- page 40) il est notamment indiqué que « le gouvernement de Maurice de Maurice met de plus en plus l'accent sur l'éducation à la citoyenneté, car il est important que les enfants sachent se comporter. Ce qui implique que : - les enfants (les jeunes ont

le droit d'être pris au sérieux, - et la responsabilité d'écouter les autres (aussi) ; les enfants ont le droit à l'éducation et la responsabilité de respecter leurs éducateurs ; les enfants avec un handicap ont le droit aux soins spéciaux... et la responsabilité de vivre pleinement leur vie; enfin 'last but not least'... les enfants (les jeunes) ont le droit de faire des erreurs... et la responsabilité d'apprendre de ces erreurs...

Tout est dit : aucun droit ne peut être exercé sans en assumer pleinement les devoirs et responsabilités qui en découlent.

REGISTRATION FORM

DIS-MOI

I, _____ (RECTOR), WOULD LIKE TO REGISTER THE HUMAN

RIGHTS CLUB OF MY SCHOOL _____ OFFICIALLY AT

DROITS HUMAINS OCEAN INDIEN. PLEASE FIND BELOW A FIRST LIST OF MEMBERS:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

NAME OF THE TEACHER RESPONSIBLE OF THE CLUB: _____

SIGNATURE OF RECTOR: _____

DATE: _____

JLM Formation

Les cours de formation en droits humains et citoyenneté ont repris depuis le samedi 31 janvier. Ils ont lieu à la Salle Eddy Norton à Rose-Hill de 9h30 à 12h00 durant quatre samedis. Les personnes intéressées pour les prochains cours sont priées de s'inscrire auprès de DISMOI, Arcades Ramdour, 289, route Royale, Rose-Hill - Tel : 5 440 45 01 - 466 56 73 ou INFO@DISMOI.ORG - Dépêchez-vous de nous contacter, les places sont limitées.